

AVARIE DE BARRE OU DESORIENTATION SPATIALE ?

L'absence de clairvoyance des pouvoirs publics français produit, ces derniers temps, des conséquences inquiétantes. Au plan micro-économique, la fiscalité atteint dans bien des cas des niveaux confiscatoires, sans résultat probant sur les finances publiques en raison de l'effet récessif produit. Au plan macro économique le système productif français est de moins en moins compétitif, pénalisé par une législation sociale archaïque et sclérosante. Sommé par les instances européennes de réduire les dépenses publiques, le gouvernement, une fois de plus, ne trouve que la solution de substituer une économie nécessaire par un nouvel accroissement des prélèvements obligatoires. Il finit enfin par découvrir, avec plus de 30 ans de retard, que la « retraite à 60 ans » de 1981, était, comme l'ont été les nationalisations et les « 35 heures payées 40 », un non sens historique. Que de temps et d'énergie perdus aux dépens de tous !

Simultanément, la reprise, certes modérée, se confirme aux USA. Elle souligne, par contrepoint, que le redressement ou le déclin procèdent avant tout d'un choix de société. Le pire n'est jamais inéluctable.

Faute de mieux, la raison commande en France de limiter actuellement ses prises de risques, et de diversifier ces derniers. Nul ne sait quelles seront les prochaines cibles fiscales : un « ballon d'essai » vient d'être lancé sur thème du rétablissement de la vignette auto.

Pascal MARTIN-RETORD

Le tableau de financement

Quel chef d'entreprise ne s'est pas montré surpris par le décalage observé entre le résultat annoncé par la comptabilité et l'évolution de sa trésorerie ? Dans le contexte français, la réglementation comptable se trouve très largement influencée par la préoccupation des pouvoirs publics de sécuriser l'assiette de l'impôt, au détriment de la gestion. La France a donc exercé l'option offerte par les normes internationales de ne pas inclure dans les documents annuels obligatoires de tableau de financement. Mais même non obligatoire, un tel tableau est, dans bien des circonstances, très éclairant sur l'évolution de la trésorerie. « Cash is king ! » aux USA.

Choisir un progiciel

Le prix souvent modéré d'un progiciel, ne permet à l'éditeur que de consacrer très peu de temps à l'acte de vente. L'utilisateur se voit donc contraint de former sa décision au seul vu d'une démonstration de salon parfaitement standard. Il faut pourtant résister à la pression du vendeur. Chaque organisation est spécifique, et un vrai travail de réflexion s'impose pour limiter les déconvenues lors du déploiement. Il faut chercher à simuler de la manière la plus réaliste possible le fonctionnement du progiciel dans son propre environnement : modalités de reprise de données existantes, codification des enregistrements, extractions,... Nous pouvons vous y aider.

Fermeture du cabinet en août

Comme les années précédentes, et pour éviter un fonctionnement partiel durant plusieurs semaines, le site de Chambéry sera fermé pendant les deux semaines entourant le 15 août, à savoir du lundi 12 août 2013 au vendredi 23 août 2013.

Nous vous invitons à bien vouloir vous rapprocher de vos interlocuteurs habituels afin d'examiner avec eux les dispositions à prendre pour vous assurer le meilleur confort possible pendant cette période.

L'ensemble des équipes du GROUPE MARTIN RETORD vous remercie par avance de votre compréhension, et vous souhaite un bon été.